

ECRIRE POUR UNE COMMANDE ADMINISTRATIVE

Le destinataire, son rôle et son influence sur l'écriture d'une expérience étudiante

Résumé : Cet article présente une étude de cas qui porte sur la question de production d'écrits personnels à des fins administratives et institutionnelles. Il s'agit d'écrire un rapport personnel sur une expérience de formation, financée par des fonds publics ou collectifs. Le matériau de l'enquête est constitué par une série de 80 rapports rédigés par des étudiants français ayant bénéficié d'une bourse régionale et du programme de mobilité étudiante Erasmus. Dans ces textes, et en l'absence d'un destinataire précis, le scripteur s'engage à des degrés variables. Des positions d'implication ou de distanciation ont été identifiées et ont conduit à la constitution de deux sous-corpus représentant la polarité énonciative du discours. Selon ces positions, les figures du destinataire choisi varient. Elles sont des lieux du discours qui dévoilent des rapports que le scripteur a établis à l'élément de l'étranger et dans lesquels des conceptions universalistes ou relativistes sont en œuvre. La commande administrative, en introduisant un lecteur appartenant à la sphère du culturellement familier, incite à une élaboration discursive de l'expérience de l'étranger qui accroît les risques de jugements ethnocentriques et facilite l'annulation de l'altérité, dont la confrontation est pourtant l'enjeu majeur de ce type de formation.

Mots clés : Ecriture commanditée — Etudiants — Etranger — Erasmus — Altérité.

1- ECRITS PERSONNELS A DES FINS INSTITUTIONNELLES : DES TEXTES EN SOUFFRANCE

Le contexte du cas présenté ici est celui d'étudiants qui ont été amenés à rédiger un rapport sur leur séjour d'études à l'étranger cofinancé par le Conseil régional Rhône-Alpes. Cette région a été la première en 1987 à mettre en place en France une politique volontariste et incitative sur la formation à l'étranger, et pendant de nombreuses années, elle a sollicité un texte personnel de la part des boursiers sur leur « vécu à l'étranger ». Les étudiants bénéficiaires, au terme d'une convention signée avec le Conseil régional, devaient à la fin de leur séjour d'études fournir ce rapport. Sa rédaction ainsi que le certificat de scolarité établi en fin de séjour par l'établissement étranger ont conditionné pendant dix ans le versement du solde de la bourse, soit 25 % de la somme allouée. En 1997-1998, la demande de rapport est supprimée et est remplacée par un questionnaire ouvert.

Les textes produits dans pareilles circonstances ont souvent la même issue : après une brève consultation par quelques individus impliqués dans le dispositif, ils

finissent inexploités, au mieux, aux archives. Leur vie active est généralement aussi brève que le temps d'une consultation momentanée qui, par obligation ou parfois par intérêt, apporte la confirmation nécessaire de l'utilité du dispositif pour la personne - bénéficiaire et de sa portée pour la collectivité - financeur.

Ce type d'écrits, demandés par le Conseil régional Rhône-Alpes ne constituent cependant pas une pratique exceptionnelle. D'autres cas existent et tendent tout aussi à témoigner de la « destinée » incertaine de ces textes, pris entre plusieurs logiques — administrative, pédagogique, de contrôle, évaluative. Ils restent en effet des écrits en souffrance. Voyons quelques exemples.

Au début du programme Erasmus, il semblerait que les étudiants bénéficiaires écrivaient également un rapport de fin de séjour, destiné à la Commission européenne. Des difficultés, voire l'impasse ressentie au niveau de l'exploitation, ont conduit à l'abandon de cette pratique, au profit de la mise en place des questionnaires, qui semblent faciliter la structuration de l'information et rendre son élaboration plus aisée. D'autres informations mentionnent également que la pratique du rapport est relativement courante dans des situations de participation à des échanges interculturels. L'OFAJ ainsi que le Conseil de l'Europe, dans le cadre de différentes actions éducatives et culturelles, y ont eu vraisemblablement recours. A notre connaissance aucun travail d'exploitation de ces documents n'est rendu public. Leur consultation par les organisateurs paraît s'intégrer dans la logique d'action qui les a produits : elle se fait afin d'avoir de la part des usagers un retour sur la portée et la pérennité des objectifs de l'action menée.

Par ailleurs, des rapports d'enseignants rédigés suite à leur participation aux échanges Arion ont également fait l'objet d'une intention d'analyse. Finalement leur contenu n'a jamais été exploité car, à la surprise de tous, ces rapports n'embrassaient que des aspects superficiels de l'expérience abordée. Le caractère « touristique » du vécu décrit, donné dans un style essentiellement formel et descriptif, a déterminé leur devenir : aucune analyse n'a été tentée et ils ont fini par se trouver entreposés « quelque part ».

La littérature de recherche offre un autre exemple qui ne fait qu'accroître l'interrogation face au malaise produit sur leur commanditaire par ces écrits. C. Penetier et B. Pudal ont travaillé, à l'occasion de l'ouverture des archives soviétiques, sur les autobiographies de différents membres et dirigeants du Parti communiste français, collectées par la Commission des cadres entre 1931 et 1939. Le Parti communiste met un terme à cette pratique, quelques années plus tard, et il la remplace aussi par des questionnaires biographiques. Les autobiographies, selon ces auteurs, ayant peut-être déçu les commanditaires, n'ont jamais pu faire l'objet d'une étude, la plupart d'entre elles ayant été vraisemblablement brûlées (C. Penetier et B. Pudal 1996, p. 53). Tous ces témoignages ne font que confirmer la difficulté d'exploitation de ces textes qui sont à la charnière du privé et du public ainsi que leur caractère ambivalent, du fait de leur inscription dans des logiques ambiguës, voire contradictoires et incompatibles.

Les rapports sur lesquels nous nous sommes penchée n'ont pas échappé à ce traitement. Plus de quinze mille se trouvaient déposés aux locaux du Conseil régio-

nal Rhône-Alpes et malgré les projets et les intentions les concernant, aucun traitement systématique n'a été entrepris. Bien que le dispositif des rapports ait existé entre 1987 et 1997, pour des raisons liées à la commande du rapport, seules les années 1995-1996 et 1996-1997 ont été retenues. C'est en 1995 que la consigne du point de vue de l'énonciation atteint sa maturité. Aucune structure n'est imposée aux textes, le seul élément qui prévaut est leur caractère personnel et un nombre de pages suffisant afin de pouvoir y développer une expérience multidimensionnelle et prolongée dans le temps. Ces textes étaient potentiellement consultables par tout lecteur intéressé et particulièrement par des étudiants — boursiers de la région, futurs candidats au départ. C'est pour ces étudiants que les auteurs des rapports devaient formuler des conseils, cependant aucun système de consultation élargie n'a été organisé. Leur contenu devait ainsi satisfaire aux exigences — néanmoins floues — de l'administration, qui pouvait accepter ou refuser le rapport, et répondre aux attentes d'un lecteur anonyme voire hypothétique, intéressé par l'expérience. Comment peut-on écrire dans ces conditions de destination multiple et ambiguë ? Quelles sont les traces d'adresse que nous pouvons repérer dans ces textes ? Enfin, comment le choix d'une figure de destinataire informe sur des dimensions latentes de l'expérience des étudiants ?

2- LE CORPUS

Le corpus constitué de manière aléatoire se compose de 80 rapports, ce qui représente environ 800 pages. Quarante-trois rapports sont rédigés par des filles et trente-sept par des garçons. Leurs niveaux d'études vont de bac + 3 à bac + 5 et les établissements fréquentés sont des Universités, des Grandes Ecoles et des Instituts Universitaires Technologiques. On trouve aussi bien des disciplines littéraires que des disciplines scientifiques, on trouve également des formations professionnelles. Enfin, onze pays de l'Union européenne ont constitué la terre d'accueil pour ce séjour temporaire de cinq à neuf mois s'intégrant dans le cadre du programme de mobilité étudiante en Europe « Erasmus ».

3- LES RAPPORTS COMME DISCOURS

Comme M. Grawitz le rappelle, considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme *discours* (Grawitz 1990, p. 354). Il nous faut ici préciser ce terme, « discours ». De ses différentes acceptions deux usages essentiellement seront retenus. Outre son sens large de propos organisé sur un sujet donné, le terme désigne « le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant » (G-E. Sarfati 1997, p. 14). Le discours constitue l'actualisation, par la diversité des usages, de la langue. Comme tel, il s'applique tant aux réalisations écrites qu'orales. Selon une acception plus restrictive, le *discours* à la suite de la distinction opérée par Benveniste (1966) s'oppose au *récit* et se présente comme un régime énonciatif. Cependant, quelle que soit la latitude accordée à son emploi, l'intervention de ce concept montre une orientation, une

sensibilité aux enjeux pragmatiques de l'échange langagier interindividuel, c'est-à-dire aux questions d'influence. Le discours apparaît alors comme une forme dynamique de la communication qui met en jeu diverses stratégies des interlocuteurs. Aborder ces discours dans leur dimension de communication signifie prendre en compte les intentions des auteurs d'influer sur les idées et les futures actions soit du commanditaire, soit de l'étudiant, futur candidat au départ, autrement dit de les considérer comme des propos orientés.

3.1- Des textes pour communiquer

A l'origine de cette situation de communication, au niveau extra-textuel, se trouve le commanditaire administratif ainsi que la consigne institutionnelle qui introduit « l'étudiant successeur » comme figure de destinataire. Une expérience de formation et de vie à l'étranger, vécue par beaucoup comme une aventure privée doit, par ces textes, s'exposer au regard public. Les étudiants tentent alors, entre des éléments qu'ils souhaitent conserver dans leur for intérieur et d'autres qu'ils peuvent révéler à l'espace public, de résumer cette expérience et construisent par conséquent un discours sur elle. Ce dernier ne s'identifie pas nécessairement ou ne recouvre pas tous les niveaux de l'expérience empirique des sujets, bien que ces quelques pages contiennent aussi des témoignages, qui évoquent de moments de vie, jugés par la majorité d'entre eux comme les plus significatifs de leur vie étudiante. A travers les rapports, les étudiants élaborent alors un discours qu'ils adressent à un ou plusieurs destinataires, dans des conditions de production régies par des contraintes et des enjeux. Comme tout acte d'écriture suppose comme corrélat, explicité ou latent, l'acte de lecture, il se trouve légitimé par une finalité communicationnelle. Cette interaction entre l'auteur et le lecteur supposé se démarque de celle que l'on peut observer entre deux partenaires en situation de face à face. Elle suppose une communication différée qui, de plus, à travers le texte, se trouve médiatisée. Comme D. Maingueneau le précise, l'interaction est davantage protégée par un rituel énonciatif dans lequel l'énonciateur et le co-énonciateur occupent des positions assignées par le texte (Maingueneau 1991, p. 108). Les théories de l'énonciation accordent un statut particulier au destinataire. Initialement, la situation d'énonciation ne saurait se concevoir en l'absence du destinataire qui est un co-énonciateur. Même si l'énonciation met l'accent sur la relation du sujet à son énoncé, il ne s'agit pas, selon D. Maingueneau, « d'une relation solitaire entre l'énonciateur et ce qu'il dit : l'énonciateur est toujours pris dans sa relation à son co-énonciateur » (1991, p. 108). Son importance est également soulignée par A. Blanchet, bien que celui-ci l'applique à des interactions orales. D'après ce dernier, le locuteur pose et accentue sa relation discursive à son partenaire réel ou imaginaire, individuel ou collectif par un processus constitutif de l'acte d'énonciation qu'est la figuration dialogique (Blanchet 1991, p. 36). Des stratégies d'exposition et d'argumentation s'y développent afin de communiquer, de justifier, de convaincre un destinataire. Dans le cadre précis de la commande, les rapports doivent satisfaire aux attentes d'un double destinataire : l'administration, qui attend la confirmation d'un séjour enrichissant tant

sur le plan académique que sur le plan personnel, à la hauteur de l'investissement de la collectivité, et le futur boursier qui doit y trouver de l'information utile.

3.2- Bénéfices de la communication : le « lecteur supposé » et la reconnaissance d'un capital

L'écriture, comme nous l'avons précédemment dit, suppose ou au moins espère une lecture, et *vice versa*. Ce mouvement établit une situation d'échange dans laquelle le texte constitue un intermédiaire, une rencontre, avec tous les aléas qu'elle implique, de deux univers, celui de l'auteur, celui du lecteur. Le texte devient enjeu, il « s'institue comme tel en fonction d'un escompte, d'une anticipation possible sur le marché de sa réception » explique A. Viala (1993, p. 211). G. Mauger emprunte à A. Viala la notion de « quadruple prisme », notion opératoire d'analyse d'un texte, pour le transposer aux autobiographies qu'il étudie. Il fait ainsi apparaître l'importance du destinataire, nommé « lecteur supposé ». Selon lui, « tout auteur, quand il écrit, anticipe sur les effets que la lecture produira, et les profits (divers) qui peuvent en découler pour lui (de façon largement inconsciente). De son côté, tout lecteur en s'engageant dans une lecture escompte des effets, des profits de cette lecture » (G. Mauger, 1994, p. 38). En définitive écrire pour rien est impossible, *a fortiori* quand il s'agit d'une écriture qui sort de l'espace privé et s'expose au jugement d'autrui.

Afin de donner une perspective d'utilité à ces rapports et de légitimer une demande institutionnelle qui peut être ressentie par les étudiants comme intrusive, l'argument d'un lecteur intéressé vient se rajouter. Ecrire peut également profiter aux autres, plus précisément en donnant de l'information aux futurs candidats au départ. Le « rapport destiné aux successeurs » accorde une certaine légitimité à la connaissance que le scripteur a acquise lors de son séjour puisqu'il le désigne comme personne ressource, autrement dit le reconnaît en tant qu'individu porteur d'un capital, en l'occurrence social et culturel. L'introduction d'un « lecteur supposé » vise alors une double légitimation et donc apporte un double bénéfice : pour l'étudiant, c'est une forme de reconnaissance du capital acquis lors de son séjour ; et pour le Conseil régional, c'est une manière d'« alléger » le poids de l'administration et, dès lors, de la commande en faisant intervenir le groupe des pairs comme une autre figure dialogique.

3.3- L'acte de parole. Entre autorisation et jouissance

Mais est-ce seulement la contrainte imposée par la commande du rapport qui crée la situation d'interlocution ? Qu'est-ce qui pousse un individu à chercher à établir une certaine communication avec les autres ? Pour réfléchir sur cette dimension de la communication nous prendrons appui sur D.-R. Dufour qui discute l'origine de l'autorisation à parler. Dufour soutient la thèse de la primauté psychique de l'autorisation de parler ; il précise : « il y a lieu de distinguer entre l'acte de parole (dont le ressort est unaire) et l'acte socialement sanctionné (qui appartient au classique régime de causalité). L'acte de parole relève de la Loi générale de la parole et l'acte socialement sanctionné, d'une juridiction particulière. Il ne faut surtout pas écraser le premier sous le second, sinon on fait entrer dans le régime de causalité

simple des événements qui n'y appartiennent pas et on ne produit qu'une maîtrise imaginaire » (Dufour 1990, p. 87).

L'étudiant scripteur est autorisé socialement par la commande de rapport et la consigne, à parler. A partir d'une expérience personnelle, il doit parvenir à formuler des conseils utiles aux autres. Il est donc autorisé à occuper deux positions, celle du sujet de son expérience pour aller vers la position de porte-parole qui doit cependant s'appuyer sur la première. Nous avons constaté qu'opérer ce mouvement n'était pas une démarche facile pour tous les étudiants. L'autorisation sociale n'est pas suffisante pour produire une autorisation personnelle ou, en d'autres termes, la légitimité ne suffit pas pour produire de la *jouissance*. Or, ce qui constitue l'essence du parler, de l'échange, selon Dufour, ce n'est pas le contenu, l'information, mais c'est avant tout la jouissance qu'il procure au sujet.

Pouvoir occuper cette place de sujet que l'utilisation du « je » permet et exprime, est donc affaire de désir (du partage), non pas d'autorisation sociale du dire. Cette dernière constitue la situation de départ, que certains s'approprient pour évoluer vers une écriture plus personnelle, source de jouissance. « Et la nature de cette jouissance », précise Dufour, « est très paradoxale : puisqu'elle repose sur l'échange de l'usage du *je*, cette jouissance est immédiatement et constitutivement définie par le partage » (Dufour 1990, p. 82). Nous comprenons alors sans difficulté l'importance du destinataire. Les scripteurs qui ont construit une situation d'échange, qui ont introduit la figure du destinataire, qui s'adressent à lui, voire l'interpellent, en imitant presque l'échange oral, sortent du cadre strict de la commande et de l'autorisation sociale pour aller vers un échange animé, non plus par l'obligation, mais par le plaisir.

Hello ! Je m'appelle M., j'ai 21 ans et je reviens enthousiaste de mon année de Licence d'anglais à Swansea... La vie universitaire ainsi que la vie sociale furent remarquables... mais laissez-moi plutôt vous raconter.

[Rapport 7]

Dans cet extrait, salutation et présentation de l'auteur servent à nous introduire, nous lecteurs, au partage ; un rappel, formulé comme souhait à la conclusion de ce même rapport, nous interpelle directement, au cas où nous n'aurions pas été des récepteurs sensibles, attentifs à cette jouissance de parler.

Voilà donc mes aventures au Pays de Galles... comme disent les britanniques : « It was brilliant ! » (au fait, j'espère que *la personne qui lit ce rapport comprend le plaisir que j'éprouve* à m'exclamer dans la langue de Shakespeare !).

[Rapport 7]

(italique par nous, ainsi que les suivants)

Une idée similaire, mettant l'accent sur l'importance de la communication pour ses partenaires, est développée par C. Perelman. Sans méconnaître la différence au niveau des adhésions épistémologiques des deux auteurs et des paradigmes dont ils s'inspirent, nous pouvons cependant relever la proximité entre la position de D.-R. Dufour et celle de C. Perelman. Ce dernier soutient que l'existence d'un langage commun est un minimum indispensable à la communication mais qu'il ne suffit point. Pour illustrer ce qui constitue le moteur de la communication, il mobi-

lise le conte d'*Alice au pays des Merveilles*. Dans le Monde des Merveilles, il n'y aucune raison pour que les discussions commencent. On ne sait pas pourquoi l'un s'y adresserait à l'autre. La lecture que Perelman fait de cette situation met l'accent sur l'importance que doit revêtir la communication pour les interlocuteurs. Cette importance, qu'il nomme « raison », est en fait affaire de désir (qui n'est pas le désir de la psychanalyse, certes, mais elle comporte tout de même une dimension affective) comme nous pouvons le constater : « La seule des conditions préalables ici réalisée, c'est le désir d'Alice d'entrer en conversation avec les êtres de ce nouvel univers » (Perelman et L. Olbrechts-Tyteca 1970, p. 19-20).

4- Construction d'un discours, construction d'une figure de destinataire

La communication entre le scripteur et le destinataire ne peut être traitée qu'à partir, d'une part, des passages métalangagiers dans lesquels l'auteur explicite ses intentions et, d'autre part, des figures du destinataire choisi et de la fonction que l'auteur lui fait endosser. Concernant la présence du destinataire, d'un « auditoire » à qui le scripteur s'adresse, décelable dans ces traces du langage, nous avons principalement identifié trois figures de destinataire : l'étudiant-futur-boursier, l'administration et soi-même.

J'ai écrit ce mémoire dans plusieurs optiques : pour *répondre à l'attente de Région Rhône-Alpes*, qui m'a accordé une bourse très précieuse ; pour *ceux qui envisagent de partir aussi* ; enfin pour *faire revivre une seconde fois cette période si riche*.

[Rapport 37]

Les deux premières figures vraisemblablement ne surprendront pas nos lecteurs. Ce qui peut être par contre source d'étonnement, c'est la proximité ou au contraire la distance que le scripteur établit avec elles. Quant à la troisième, bien qu'elle soit peu présente, elle reflète la possibilité de saisir l'opportunité de ce bilan obligé pour réfléchir surtout sur l'apport interculturel du séjour.

4.1- S'adresser aux pairs

Les étudiants écrivent pour être utiles aux autres. De cette manière, ils répondent à la commande institutionnelle qui pose comme destinataire des informations contenues dans les rapports le groupe des pairs, qu'elle nomme « étudiants successeurs ». De manière générale la fonction attribuée à ce destinataire est celle d'un lecteur idéalisé, capable de partager la même expérience.

Dans un premier temps, nous constatons que ce lecteur hypothétique sert de témoin. Sa convocation vise à accroître l'objectivité du récit puisque la fonction que le scripteur lui prête est de constater l'évidence. En d'autres termes, la réalité que l'étudiant a rencontrée par le biais de son expérience subjective prend le statut de réalité objective et indiscutable. Introduire cette figure constitue donc un procédé d'une stratégie de persuasion. L'« étudiant successeur » rend un service de crédibilisation des propos tenus par l'auteur du rapport parce que sa qualité première est d'être finalement interchangeable. Autrement dit, tout individu dans la « même situation » est censé constater et éprouver la même chose.

Ce tableau semble peut-être décourageant et morose mais il faut savoir *qu'il reflète la réalité*. Le logement est un problème qui devient de plus en plus grand pour les habitants de Bologne, *alors figurez-vous pour les étudiants*. (...) *A tous les bienheureux étudiants étrangers*, sachez qu'aucune cellule d'accueil n'est mise en place pour vous accueillir et vous orienter dans les méandres de l'université. Il faut absolument se prendre en main et s'activer pour s'insérer dans le système.

[Rapport 14]

Dans le deuxième cas, la figure d'« étudiant successeur » intervient lors des conseils que les plus expérimentés donnent à ceux qui s'engagent dans l'expérience. Si nous considérons le caractère de ces rapports qui prédispose voire même appelle le formalisme au niveau du style et l'impersonnel au niveau du contenu, l'évocation de l'étudiant successeur comme destinataire permet d'évoluer vers une écriture plus personnelle. Cependant, en même temps qu'il remplit ce rôle, le destinataire sert dans ce cas à dissimuler une expérience souvent frustrante, qui ne se nomme pas en tant que telle, mais en tant que situation à éviter ou requérant la prudence dans l'avenir. Donc, en faisant intervenir l'étudiant futur boursier, l'énonciateur trouve un moyen de fuite, il ne prend pas en charge son discours.

Merveilleux moment que ce bal, à recommander fortement... Si *vous trouvez* votre prince charmant, *n'attendez* pas les slows pour l'aborder car les britanniques ne connaissent pas ces moments calmes qui sont typiquement français. Ils trouvent cela stupide ou peut-être n'osent-ils pas avouer qu'ils n'oseraient jamais inviter une personne du sexe opposé ? (...) Quant aux *futurs boursiers* de la région Rhône-Alpes, je leur souhaite d'avoir à l'étranger une expérience aussi enrichissante et sympathique que la mienne.

[Rapport 38]

En somme, l'intervention du pair en tant que destinataire du rapport renvoie à la figure du lecteur idéal, espèce de double du scripteur qui confirme, revit et valide l'expérience du dernier. Ainsi, dans ces fragments de discours, l'expérience se met en mots selon deux modalités différentes. La première privilégie d'imposer l'évidence, sorte d'illusion d'objectivité, et la seconde opte pour une subjectivité qui reste cependant non assumée.

4.2- S'adresser à l'administration

Dans les parties où les étudiants constituent l'administration destinataire de leur discours, on n'écrit pas simplement par obligation. L'investissement du scripteur dépasse la réponse que l'on pourrait faire par simple respect de la commande ou par contrainte. Dans l'écriture de ces passages, nous avons identifié des signes révélateurs d'implication personnelle, qui ne sont pas une affaire de pure formalité. Leur présence témoigne de l'enjeu investi dans le texte.

S'adresser à l'administration, quelque fois même sur le mode de l'interpellation, est une trace que le scripteur laisse de son désir de communication, voire de son intention de persuader ce destinataire et donc implicitement de l'importance du sujet à communiquer. A la lumière des éléments apportés par A. Grange, nous pouvons distinguer une tentative de persuasion qui s'actualise, contrairement à ce que l'on peut attendre pour un tel destinataire, selon une modalité de proximité. Un bref éclaircissement de la notion de persuasion et une discussion de cette modalité de

proximité s'avèrent nécessaires pour la suite de notre argumentation. Ainsi, en premier lieu, « vouloir persuader quelqu'un, c'est chercher à lui faire partager son idée ou son jugement » (Grange 1978, p. 254). Selon l'auteur précité, deux attitudes possibles ou mieux, deux postures de scripteur, existent et se trouvent souvent combinées. La première joue sur l'établissement d'une proximité et la seconde sur l'instauration d'un maximum de distance avec son interlocuteur par le biais d'utilisation de références comportant un certain prestige social, intellectuel ou moral. Nous remarquons ainsi que quand l'administration est nommée, cela peut prendre la forme d'une interpellation directe, que nous considérons comme le signe d'une recherche de proximité maximale. Nous sommes alors en présence de la première modalité qui comprend des stratégies visant à agir sur les motivations, abolir les distances entre le *je* et le *tu*. Pour ce faire, le scripteur utilise des procédés comme « mimer la communication intellectuelle directe (interrogation, langue parlée, phrase segmentée), mimer la communication affective, qui joue sur l'émotion, comme dans une certaine conception de la communion théâtrale » (Grange 1978, p. 254).

Je remercie la région qui m'a permis de vivre aisément grâce à la bourse d'études. Ah !...une petite anecdote pour finir : le tee-shirt « Région Rhône-Alpes » que *vous m'avez offert* a attiré divers commentaires mais la plupart des gens associait ces deux mots au ski et aux Côtes du Rhône !!!

[Rapport 7]

Dans cet extrait nous constatons l'existence de procédés mis au service d'une communication qui déborde le registre de la communication formelle. La ponctuation exagérée, les marques de familiarité sont, en dehors du contenu explicite, des indicateurs d'émotion. Ils indiquent la recherche de proximité, voire de complicité avec le destinataire.

Le deuxième extrait est représentatif de ce dialogue que le scripteur instaure avec le destinataire.

N'ayant jamais rédigé de rapport de ce genre, je ne sais si la façon dont j'ai traité les différentes rubriques est satisfaisante et *correspond à vos attentes*. J'espère cependant que *je l'ai fait dans l'idée que vous vous en faisiez*. Je crains d'avoir oublié certains points lors de cet exposé. *Si vous constatez des lacunes* flagrantes, je pourrais, à partir *de vos observations et si vous le souhaitez*, faire les corrections qui s'imposent.

[Rapport 24]

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, quand l'administration constitue une figure dialogique, ces écrits ne se rédigent pas dans un langage formel et distancié mais « impliquant » pour le scripteur et « interpellant » pour le destinataire. L'interaction semble s'établir comme de personne à personne.

4.3- S'adresser à soi-même

Les textes dans lesquels l'auteur s'adresse à lui-même sont rares mais ils existent. La situation de commande, pourtant reconnue dans sa dimension de contrainte externe, est transformée en occasion d'expression personnelle, destinée à soi. L'obligation d'écriture constitue pour ces auteurs un prétexte pour évoluer vers un texte qui leur appartient, à eux aussi. Ils consacrent souvent en introduction quelques mots pour expliciter leur posture de scripteur et commenter la commande.

Ensuite, comme par un travail d'autorisation personnelle, ils livrent une partie de leur expérience, dans sa valeur subjective, et assumée en tant que telle. Le récit se déploiera alors dans sa relativité :

Cela me gêne un peu de parler de but en blanc de la Grèce et de mon expérience personnelle. (...) Je me demande bien à quoi pourra servir le récit forcément maladroit de mes errances estudiantines et péripatéticiennes (de perpatō : se promener). Assouvir une curiosité malsaine ? Dresser l'ébauche d'une nouvelle sorte de guide, qui va faire fureur parce qu'il prend le parti d'être forcément subjectif, voire, selon une méthode amorcée par Dali « paranoïaque et délirant » ? Mais peut-être s'agit-il encore de répondre à une demande, laquelle a été formulée impérativement, avec chantage à l'appui ? Et si l'on prenait le parti de (se) faire plaisir, en rendant comme monnaie d'échange ce qui ne peut être monnayé, ou, dans un flacon imaginaire la solution d'un concentré actif de faits précis et d'impressions difficilement malléables. Se faire plaisir...

[Rapport 44]

Dans ces rapports, la légitimité des propos se fonde même sur ce principe de subjectivité. Ces étudiants refusent ainsi la délégation d'autorité proposée par l'institution (se faire le porte-parole du pays visité) et s'offrent une occasion de revivre par l'écriture un moment important pour eux et ainsi se faire plaisir. Nous y entrevoyons en outre, les marques d'une posture de scripteur qui conduit, ou est l'expression d'une attitude particulière envers l'expérience dans sa dimension subjective. Celle-ci est pensée comme matériau légitime à exposer. D'une part, réussir à se positionner de manière à faire apparaître une réalité sociale étrangère par le biais d'un regard subjectif assumé et de l'expérience personnelle n'est pas une démarche aisée. D'autre part, le recours aussi fréquent à une écriture « désimpliquante », privilégiant des descriptions de sites, de monuments, de voyages, etc..., au détriment de l'expérience personnelle peut résulter, nous semble-t-il, de la crainte ou d'une dévalorisation inconsciente de l'ordinaire, du quotidien, au profit d'activités exceptionnelles ou de connaissances encyclopédiques dont la valeur est communément admise et reconnue. Ces jeunes adultes, en position de scripteur, en même temps qu'ils se trouvent face à l'écriture de ces rapports, se confrontent également à un travail d'autorisation psychique.

5- LES POSITIONS D'ENONCIATION ET LE DESTINATAIRE

En réfléchissant sur l'influence que le contexte d'écriture pouvait avoir sur l'implication de la personne qui écrit nous avons constaté que la situation d'énonciation ne laissait pas de créer un certain trouble au niveau de la position d'énonciation. Nous entendons par-là que ces écrits, qui ont la forme de récits d'une expérience singulière, présentent une diversité de positions d'énonciation qui créent l'impression d'une grande diversité de l'implication dans l'écriture. Ces positions adoptées par l'énonciateur impliquent, comme nous l'avons indiqué, le co-énonciateur dans l'acte de communication durant lequel les stratégies se mettent en place. Nous pouvons d'ores et déjà le supposer : le destinataire, faisant partie intégrante de la situation d'interlocution et étant partenaire dans cette mise en jeu de l'acte de parole, intervient différemment dans le choix d'une stratégie.

La question de l'interlocuteur, que nous avons convenu d'appeler destinataire, est loin de se poser de manière univoque dans tous les rapports. Ce destinataire ou « auditoire », comme Perelman le nomme, constitue « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation (...), chaque orateur pense, d'une façon plus au moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, p. 25). De plus le doute quant à l'existence des lecteurs potentiels subsiste. Voici une trace de cette interrogation, de ce doute, en guise d'introduction dans un rapport.

Qu'écrire ? Et pour qui écrire ? Une dizaine de pages, c'est bien court pour résumer une expérience de 10 mois... A cette pensée et devant la grande latitude laissée quant aux thèmes à aborder, j'ai choisi de n'en traiter que certains bien précis. J'ai voulu que ce rapport soit un retour pour l'action du conseil régional Rhône-Alpes, dont j'ai été bénéficiaire et qui me vaut d'écrire ces pages. J'espère qu'il sera constructif et qu'il contribuera à sa manière à toujours améliorer les départs à venir. Que ceux-ci soient toujours plus nombreux ! [Rapport 80]

Face à une situation de communication où les données concernant le destinataire restent floues, une certaine construction de celui-ci est nécessaire par et pour le scripteur. En fait, ce destinataire lui est inconnu et ses particularités peuvent être nombreuses. Ce double lecteur devient un double interlocuteur possible, à qui on ne s'adresse pas à partir d'une même position d'énonciation. D'autres recherches ont déjà mis en évidence que dans des situations d'écriture où il y a présence d'un double destinataire, cela influe sur la position d'énonciation, sur la posture du scripteur. L'ambiguïté du destinataire, surtout quand elle s'inscrit dans des rapports hiérarchiques (qui pourrait ne pas nous accorder que l'administration fait figure d'autorité aux yeux des étudiants ?) peut conduire à une « scission » du discours.

La recherche de M.C. d'Unrug illustre ce point dans son travail sur un corpus, constitué par J. Voluzan à partir de rapports d'inspecteurs de l'Education nationale. Ce corpus présente au moins un point commun avec le nôtre : on y retrouve un double interlocuteur. L'administration est le commanditaire et le destinataire de ces rapports ; mais ces derniers sont lus dans la plupart des cas par l'enseignant puisqu'il est concerné par l'évaluation de l'inspecteur. Comme M.C. d'Unrug le souligne, « des signes relevés dans le discours confirment la présence d'une attitude ambivalente et témoignent d'une difficulté à se situer par rapport au double interlocuteur » (d'Unrug 1977, p. 78). L'analyse de contenu apporte un élément de connaissance précieux concernant ce corpus parce qu'il fait apparaître l'existence d'un double discours : un « discours de contrôle » et un « discours pédagogique » dont les propriétés sont assez différentes. En fait, le contenu semble traduire cette position hiérarchique intermédiaire que l'inspecteur occupe entre l'administration et l'enseignant. L'inspecteur tend dans le même texte à s'adresser aux deux interlocuteurs et l'écart qui les séparent provoque cette scission du discours en rendant impossible un ensemble unitaire.

Nous avons ensuite identifié les textes dans lesquels le scripteur a choisi de se positionner de façon tranchée et a privilégié une stratégie d'énonciation distincte.

L'accès à ces stratégies a été fait par le repérage des positions d'énonciation, ici caractérisée par la présence ou l'absence du « je ». Ce procédé simple s'avère efficace et permet de mettre en évidence des divergences qui ne s'organisent pas et ne peuvent pas être élucidées à travers des caractéristiques sociologiques classiques - sexe, discipline, type d'établissement, pays de destination. Cette opération a permis de retenir deux grandes catégories de rapports représentant la polarité énonciative du discours. Ceci se solde par la constitution de deux sous-corpus de 27 rapports chacun. Notre objectif était de cibler les textes qui, par la primauté d'un type de position d'énonciation, offrent un effet de grossissement des stratégies illocutoires les plus distinctes. Dans l'un ou l'autre cas, on adopte une position soit de distanciation maximale (*sujet universel*), soit de forte implication dans le discours (*ego*). Le vocable *sujet universel* est empruntée à A. Culioli pour qui, « tout sujet est supposé pouvoir prendre la place du sujet d'énonciation et c'est cette présupposition qui institue le *sujet universel* » (Culioli, Fuchs et Pécheux 1970, p. 47). Quant au terme d'*ego*, celui-ci est employé par Benveniste pour signifier le fondement dans le langage de la subjectivité (Benveniste 1966, p. 260.)

Nous avons cherché par la suite à explorer les liens entre l'adoption d'une stratégie illocutoire et le choix du destinataire du discours. Nous avons qualifié de *stratégie d'implication* celle qui correspond à la position d'énonciation *ego* et de *stratégie de distanciation* celle qui correspond à celle du *sujet universel*. Le choix d'une stratégie, de la part de l'auteur, ne sous-entend pas une démarche forcément consciente. Pour cette raison, elle constitue une entrée intéressante dans le discours des étudiants puisque dans un contexte d'écriture qui convoque plusieurs filtres et prédispose à l'auto-censure, elle fait partie des choix les moins contrôlés et les moins explicitement décidés.

5.1- Vérité ou sincérité ?

La problématique vérité/sincérité propose une perspective de lecture intéressante des postures scripturales majeures que nous avons essayé de séparer en deux sous-corpus. Sans que l'implication ou la distanciation du scripteur deviennent implicitement un critère axiologique du traitement des rapports, nous avons cherché à partir des traces superficielles du discours à identifier des parties immergées. Pour les deux sous-corpus, l'engagement de l'énonciateur, sous différentes formes et avec des enjeux différents, est présent. Vérité et sincérité ne jouent pas au même niveau. La vérité se rapporte à l'énoncé alors que la sincérité renvoie à l'énonciateur. Cependant on aurait tendance à dire que la vérité, tout autant que la sincérité, émane de la relation du sujet d'énonciation à son énoncé, qualifiée par ailleurs d'objective ou de subjective. En outre, il ne faut pas oublier que vérité et/ou sincérité impliquent une évaluation de cette relation par, cette fois, le récepteur de l'énoncé.

5.1a- Engagement et vérité

L'effacement des marques de la présence de l'auteur ne signifie pas son désengagement. Au contraire, quand il choisit de présenter le contexte et des faits comme étant indépendants de lui, il privilégie la transparence selon la norme lin-

guistique de la référence et par conséquent il s'engage par ce biais, tant à l'égard de cet énoncé, qu'à l'égard du destinataire. A. Blanchet a analysé des énoncés qui privilégient la référence. Puisque « la référence renvoie aux objets du monde » nous dit-il, « elle est soumise comme telle à l'exigence de vérité » (Blanchet 1991, p. 37). Vérité rime dans ce cas avec objectivité et possibilité de vérification. Le scripteur prétend ainsi faire porter par son discours des fragments de la réalité, énoncés dans leur vérité. Qu'est-ce qui fait que dans ces textes, les deux ordres, réalité et vérité se rapprochent et interagissent ? La vérité semblerait émaner comme naturellement du caractère objectif attribué à la réalité décrite, qui qualifiée d'extérieure se trouve épurée et indépendante du regard subjectif. Ce rapport du scripteur à la réalité soulève également un autre enjeu de communication avec le destinataire. Ce dernier, dans son rôle de successeur, se retrouvera peut-être confronté à cette même réalité, et cette situation le placerait dans une position où il pourrait vérifier, autrement dit mettre à l'épreuve les propos de l'étudiant-scripteur.

La première chose qui s'impose à vous c'est le Founder's Building, c'est un monument qui est vraiment impressionnant dès l'arrivée. Ce château — que certains appellent aussi « Le Chambord aux briques rouges » — date du siècle dernier et a été inauguré par la reine Victoria, dont vous pourrez admirer la statue dans la première cour. Vous mettrez un certain temps à vous repérer dans ce bâtiment, dont toute logique semble absente. Mais après quelques semaines de pratique, ce qui tient plus du labyrinthe s'éclaircit.

[Rapport 19]

Cette communication, sur fond de valorisation de l'aspect objectif de la réalité, rapportée dans sa vérité, met en jeu un rapport qui implique des risques que Goffman a nommés « risques de perte de face ». Cette stratégie discursive met en présence non pas un sujet psychologique mais une manière de se situer dans le monde : derrière ce choix, pour partie inconscient, le scripteur dévoile et nous livre son rapport au monde qui l'entoure, rapport mis à l'épreuve par le biais d'une expérience de rupture avec l'environnement familial.

5.1b- Implication et sincérité

La position discursive de type « ego » montre l'énonciateur davantage soucieux de sa sincérité que de la vérité énoncée. L'implication personnelle du scripteur dans l'écriture, ainsi abordée, est une mise en jeu de sa sincérité ; elle fait apparaître l'investissement dans le discours comme un enjeu interpersonnel.

Nous pouvons observer dans l'extrait qui suit comment le scripteur suppose l'évaluation de son discours par le destinataire en disant « *peuvent paraître choquantes* ». L'implication personnelle est également transparente dans le « *je m'en excuse* ». Ce type de discours est investi par l'énonciateur, non pas d'une prétendue vérité, mais d'un enjeu de sincérité. Les registres diffèrent. Cependant même si ce n'est pas à l'énonciateur en tant que sujet d'énonciation que sont attribués les qualificatifs « *spontané* » et « *honnête* », ces derniers ainsi que le substantif « *mérite* » ont un caractère personnifiant. Ils se réfèrent à des qualités que l'énonciateur déploie dans le cadre de la communication interpersonnelle. Derrière son affirmation d'avoir émis un discours spontané et honnête, il y a l'attente implicite d'une reconnaissance de sa posture de scripteur, en tant qu'expression de sa personne.

Toutes les remarques et descriptions que j'ai pu faire au long de ce rapport, peuvent paraître choquantes. Si c'est le cas, je m'en excuse. Mais je crois que ces remarques ont le mérite d'être spontanées et honnêtes.

[Rapport 24]

Le deuxième sous-corpus, caractérisé par la subjectivité énonciative, offre un accès explicite à l'univers subjectif du scripteur qui n'est pas soumis à une évaluation en termes de vérité ou de fausseté. Selon Dufour « le fait de croire n'est ni vrai, ni faux car personne ne peut contester que je crois ceci ou cela - je le crois et c'est tout » (Dufour 1996, p. 31). C'est pourquoi le destinataire, toujours présent, évalue non pas l'énoncé mais la relation de l'énonciateur à son énoncé : il est prêt, ou non, à lui accorder du crédit. Cette posture scripturale qualifiée souvent d'implication ouvre non seulement l'univers des croyances et convictions du scripteur mais suscite de plus une évaluation qui se rapporte directement à la personne de l'énonciateur. A partir du moment où celui-ci se présente comme source explicite de ce qu'il énonce, il devient personnellement garant de la vérité ou fausseté de l'énoncé, et si ce dernier s'avère contrefactuel, l'énonciateur est alors moins suspect d'erreur que de mensonge (Blanchet 1991, p. 64). L'erreur renvoie à la relation énonciateur-énoncé, le mensonge relève de la relation énonciateur-destinataire, ce qui signifie que cette stratégie discursive déplace l'enjeu du discours, son centre de gravité, dans l'interpersonnel.

6- PLACE DU DESTINATAIRE DANS LA STRATEGIE DE DISTANCIATION : *SUJET UNIVERSEL, AUDITOIRE UNIVERSEL*

Quand l'étudiant raconte son expérience sous un mode impersonnel, l'expérience semble pouvoir être habitée par tout un chacun. Elle est présentée comme connaissance d'un cadre de vie, qui privilégie les structures et tous les traits stables de l'environnement et comme telle elle est indépendante des particularités subjectives, de la singularité individuelle. En effaçant alors les marques de la subjectivité, le scripteur se démarque d'une position singulière qui risque de diminuer la portée de son propos pour adopter la posture du *sujet universel*. Il espère ainsi communiquer ce qui lui semble être communicable, c'est-à-dire perceptible et admis par tout destinataire en tant qu'il s'agit d'un être doué de raison. Parce que la raison représente pour le scripteur un trait universel - et à partir de là - un terrain d'échange est possible entre lui et le destinataire. Derrière cette conception, nous distinguons « cet idéal, ce désir de transcender les particularités historiques ou locales de façon que les thèses défendues puissent être admises par tous » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, p. 34) L'universalité qui lie les êtres s'actualise parce que la communication est centrée sur le référent, autrement dit, elle évolue sur fond d'objectivité et tout un chacun peut s'y reconnaître. Perelman soutient que ce type de communication constitue un procédé de l'argumentation, dont disposerait le locuteur pour obtenir l'adhésion de son interlocuteur. Voici comment vérité, objectivité et rationalité se trouvent associées dans l'idée que l'auteur développe et que nous rejoignons dans la citation suivante : « C'est parce qu'on affirme ce qui est conforme à un fait objectif, ce qui

constitue une assertion vraie et même nécessaire, que l'on table sur l'adhésion de ceux qui se soumettent aux données de l'expérience et aux lumières de la raison » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, p. 41).

Devant cette diversité potentielle, vécue peut-être comme insoluble, chercher à avoir un discours qui s'adapterait indifféremment à tout destinataire est une tentative de résolution de cette incertitude, ou encore d'annulation de la pluralité. Le destinataire, perçu comme un homme raisonnable, capable d'adhérer au propos émis parce que celui-ci est objectif, correspond à cet auditoire que Perelman a appelé *auditoire universel*. Cet auditoire, comme son appellation le fait entendre, est « constitué par l'humanité toute entière, ou du moins par tous les hommes adultes et normaux » et il représente « la norme d'argumentation objective » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, p. 39 et 40). Dans les textes, la présence de formules comme : *vous, le lecteur, toute personne intéressée, l'étudiant successeur, l'étudiant Erasmus, tout étudiant en partance de*, illustre l'intention du scripteur de s'adresser, d'informer, voire de convaincre un destinataire perçu dans sa qualité d'être humain, doté de jugement et de raison. Mais ce consentement universel que recherche l'étudiant n'a une portée quelque peu précise que parce que l'auditoire universel même est une construction du locuteur. Nous pouvons donc considérer qu'aux yeux du scripteur qui privilégie la neutralisation de l'énonciation et l'accentuation de la référence, ce qui est recherché est une communication avec tout individu supposé être intéressé par une expérience qui, pour qu'elle soit communicable, voire transférable, doit s'objectiver. Cependant, Perelman le souligne, nous n'avons aucune prise empirique sur l'adhésion de cet auditoire parce qu'il s'agit « non pas d'un fait expérimentalement éprouvé, mais d'une universalité et d'une unanimité que se représente l'orateur » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, p. 41). A nouveau, l'accent est mis non pas sur les effets mesurables et l'impact réel de la communication sur l'auditoire mais sur le fait que celui-ci est une construction mentale, une figure dont les caractéristiques et le rôle sont assignés par l'énonciateur. Pour cette raison, la construction et les caractéristiques du destinataire, dans un cadre qui laisse un grand flou et qui ne permet pas d'avoir un retour, une réaction de sa part pour d'éventuels ajustements, constituent un accès à une certaine conception du scripteur, mise en œuvre dans ces écrits et relative à la communication interindividuelle.

En somme, les notions de *sujet universel* et d'*auditoire universel* ont permis d'envisager sous un angle différent, premièrement, la position d'énonciation représentée par la neutralisation des marques de la subjectivité et, deuxièmement, le rapport au monde que le scripteur construit par la référentialisation. Nous progressons de cette manière vers l'élucidation de l'univers conceptuel du scripteur puisque nous y entrevoyons son adhésion à l'universalisme et à l'objectivité qui fondent et dans lesquels évolue son rapport aux autres et au monde.

Nous allons maintenant procéder à l'examen empirique de ce sous-corpus. En premier lieu nous allons voir comment le scripteur occupe la position du *sujet universel* et quelles sont les traces langagières de la présence de l'*auditoire universel* à travers les figures des destinataires qui y sont présentes. Le premier extrait provient d'un rapport dont l'auteur formule explicitement non pas des conseils, qui

habituellement suscitent une posture plus impliquante et subjective, mais des « *précisions* ». L'emploi de ce mot nous introduit dans son univers de prédilection, au moins dans l'espace de ce rapport, à savoir l'objectivité. La stratégie discursive qui opacifie l'axe de l'énonciation par la neutralisation est également visible par l'emploi de : « *il s'avère* », « *il est aussi très facile* », « *il est alors conseillé* », etc.

Quelques précisions pourraient être apportées à nos successeurs à l'aventure européenne. Au niveau de la vie quotidienne, *il s'avère que* la carte bancaire « Eurocard » est très pratique : tous les distributeurs et certains commerces l'acceptent. *Il est aussi très facile* d'ouvrir un compte dans une banque locale. *Il est alors conseillé* de faire un virement en une seule fois, pour plus de facilité. *Un vélo est recommandé*, ne serait-ce que pour aller faire les courses. L'utilisation de la voiture pose en effet quelques problèmes en centre-ville, du fait de l'étroitesse des rues, et des parkings payants. Mais au-delà de ces petits problèmes, *il reste que l'expérience* donnée par ce bain étranger reste sans égale.

[Rapport 40]

Cependant, cette neutralisation ne se met pas uniquement au service de l'objectivation de la réalité. Le même type d'énonciation est maintenu quand il évoque un jugement personnel relatif à la valeur de l'expérience du séjour d'études à l'étranger (*il reste que l'expérience donnée par ce bain étranger reste sans égale*). Dans ce passage, le destinataire est également explicite. Il s'agit des successeurs, c'est-à-dire des étudiants qui, à leur tour, occuperont cette place. Le pronom possessif « *nos* » (*successeurs*) souligne l'affiliation d'une promotion à l'autre et dans le même temps désigne le sujet collectif. Cette dimension collective, politique au sens du social, est renforcée par la présence du « *à l'aventure européenne* ».

Un autre procédé d'objectivation se présente dans le texte qui suit. Nous sommes en présence d'une donnée concernant une expérience très marquante pour celui qui se confronte à un espace étranger et qui touche le rapport au corps. C'est la question de la nourriture. Pour qu'elle ne se résume pas à une histoire de goût et de palais individuels, le scripteur tend à l'objectiver par ce « *de l'avis général* ». Pour en éviter l'interprétation par *de l'avis général* (des français), quand on connaît l'image de la cuisine anglaise en France, le scripteur convoque l'indigène : « *y compris de celui des Anglais* », pour amplifier et consolider sa généralisation. Nous notons également que le scripteur se réclame explicitement de l'objectivité : « *ce rapport (...) est parfois très critique mais en tout point il reste objectif* ». Dans ce fragment, nous relevons également la présence d'un destinataire. Il s'agit de tout lecteur potentiel, autrement dit c'est une figure de lecteur idéal qui est sollicité par le scripteur. Il participe lui aussi à l'objectivation du propos puisqu'il est expression de *l'auditoire universel*.

Mais si le logement est de qualité, la nourriture quant à elle, n'est pas à la hauteur. *De l'avis général*, y compris de *celui des anglais*, la cantine de Ripon est vraiment de mauvaise qualité. Notons tout de même que la nourriture est très correcte sur le campus de York. Que *le lecteur de ce dossier* ne se méprenne pas, je ne suis pas un fin gourmet ni un maniaque, le fait est que les plats proposés à Ripon ont été tout au long de l'année insipides, mal équilibrés au point de vue diététique, gras, peu variés, souvent immangeables, déprimant. De plus la plupart des employés sont à l'image de ce qu'il y a dans les assiettes antipathiques. (...) Ce

ECRIRE POUR UNE COMMANDE ADMINISTRATIVE

rapport est un guide de la vie à Ripon, il est parfois très critique *mais en tout point il reste objectif*.

[Rapport 5]

Le rapport est qualifié de « *guide de la vie à Ripon* », ce qui veut bien dire qu'il s'adresse à tout futur partant à destination de cette ville. Dans la phase suivante, une des rares qui portent la marque explicite de l'implication de l'auteur, le destinataire est davantage ciblé, c'est « *le futur étudiant Erasmus* ».

Je recommande ce cours aux futurs étudiants Erasmus.

[Rapport 5]

Bien que la tendance référentielle de ce sous-corpus reste dominante puisque le scripteur a choisi de rester opaque et de mettre en lumière les événements, il y a des textes qui énoncent des faits non pas avérés mais possibles. Le détour se fait par l'introduction du destinataire qui se trouve placé devant les multiples activités possibles, c'est-à-dire en face d'un champ d'action possible.

Enfin, nous avons repéré une dernière fonction de l'auditoire universel, qui emprunte la figure de l'étudiant, futur candidat à l'expérience dans ce sous-corpus. Dans le premier des prochains extraits, l'introduction de « *vous* » sert à dissimuler une expérience personnelle difficile parce qu'en rapport avec la maladie. *Sujet universel et auditoire universel* se fondent et fusionnent, ils deviennent interchangeables et permettent ainsi à l'expérience de se dire.

Dans tous les cas *n'allez à l'infirmerie que pour une raison valable* — une « *bête* » maladie n'en est pas toujours une, même celle citée ci-dessus ne fait pas bouger grand monde *si vous n'insistez pas*. Souvent cela ne vaut pas la peine de se déranger. De toute manière *tout étranger*, et particulièrement Français, est considéré comme un hypocondriaque en puissance. *Vous ne pourrez pas* voir un médecin de suite, mais devrez tout d'abord voir une « *nurse* », qui vous obtiendra un rendez-vous plus rapproché dans le temps que « *la semaine suivante* »... si votre cas semble le nécessiter. En revanche dans les deux cas, *ils vous raconteront leur vie*, celle de leurs enfants, et vous partirez avec du paracétamol. Le point positif c'est que l'on ne vous pousse jamais à la consommation, vos cachets sur prescription médicale sont comptés, et vous pouvez vous entendre dire par un pharmacien que ce n'est pas la peine de dépenser votre argent et que le mieux c'est encore *d'aller vous coucher*.

[Rapport 19]

Nous retrouvons le même principe dans le deuxième fragment. A nouveau le destinataire est identifié au scripteur, et *vice-versa*. Ce destinataire universel prend en charge l'aspect subjectif de l'expérience. Pris comme support de sa projection, il permet ainsi l'introduction d'une distance entre le sujet et son vécu. Sa forte dimension affective est à relever par ailleurs dans les phrases « *les Français ne sont pas très appréciés* », et « *on vous chouchoute* ».

Introduction : *A votre arrivée* à Barcelone, on vous précise que *vous n'êtes pas* en Espagne mais en Catalogne. Pour des raisons politiques, historiques, linguistiques et surtout parce que c'est vraiment une ville différente du reste de l'Espagne, *vous comprenez au fur et à mesure la véritable portée de cette phrase*. (...) Conseils aux successeurs :

En général.

1/Éviter les autres francophones, car on a tendance à ne pas apprendre la langue, mais aussi à se renfermer dans une ambiance « *micro-française* » qui vous coupe de Barcelone.

V. PAPATSIBA

2/Les Français ne sont pas très appréciés à Barcelone, ils sont réputés hautains et froids. Donc souvent, il faudrait passer cette barrière, et éviter toute forme de chauvinisme du moins au départ.

En médecine : Le grand avantage est, qu'il y a peu d'étudiants étrangers et *on vous chouchoute*.

[Rapport 49]

Les rapports rédigés sur un mode impersonnel, effaçant les traces de subjectivité dans le discours, privilégient comme destinataire les étudiants - successeurs. Dans les textes où l'énonciateur s'efface mais où le destinataire est interpellé souvent par le *vous*, il s'agit d'une part, d'une stratégie de distanciation par rapport à son discours et d'autre part, d'abolir la distance avec le destinataire. Le scripteur cherche à susciter l'identification du destinataire à ce *vous* qui par ailleurs cache le *je* et en ce sens cette figure de destinataire représente un destinataire idéal. L'universalisme offre le modèle du rapport aux autres puisqu'il postule une essence commune aux êtres humains, souvent incarnée par la raison. L'appel à *auditoire universel* est un appel à un autre idéal et constitue, à notre sens, une stratégie de communication sur le mode non pas de l'altérité (comme l'établissement d'une distance aurait pu le laisser accroire), mais de l'identité, en ce sens que le destinataire devient un double du scripteur. Cette identification est également facilitée par le fait que l'auteur suppose partager, avoir en commun, des bases culturelles avec le destinataire. Ne pourrait-on pas dire même que dans ce type de communication le scripteur met en place une stratégie de résorption de la différence du destinataire, autrement dit d'effacement, voire d'annulation de l'altérité ?

7- PLACE DU DESTINATAIRE DANS LA STRATEGIE DE PROXIMITE : LE SUJET EGO ET L'AUDITOIRE ALTER

Le scripteur par l'emploi des déictiques se met en scène. Il s'exprime en utilisant de manière très prégnante le « je », autrement dit, il fait acte d'occupation d'un site central dans le monde : il manifeste son individualité, il affirme sa subjectivité, il se raconte en tant qu'*ego*. Ces textes révèlent l'engagement subjectif du scripteur dans l'écriture. Celui-ci ne relate pas seulement des événements ou une certaine réalité extérieure, mais surtout, à travers cette mise en mots d'une expérience individuelle, il offre son personnage social, voire sa propre personne.

Au travers de ce rapport, je souhaite vous faire part de mon expérience, mes découvertes et mes déboires. Je me rappelle ce vendredi 20 septembre, lors de mon arrivée à l'aéroport de Luton. Pour moi, une nouvelle vie commençait. Je ne réalisais pas encore à quel point... J'avais choisi d'être une jeune fille au pair. Après le trajet d'une heure en voiture de Luton à Cambridge, je m'installais dans ma nouvelle maison. Je couvrais les murs de ma chambre de photographies et posters de mon petit ami.

[Rapport 2]

Les rapports de ce sous-corpus sont marqués par leur caractère expressif qui vise l'établissement d'une proximité avec l'auditoire.

... Well, nous arrivons au coeur des seuls conseils valables que je puisse prodiguer ; tirer les rideaux, débrancher le téléphone, c'est entre vous et moi... A l'examen final et dans

la veine de ce réalisme anglo-saxon, les sujets se composent invariablement d'autant de questions que de sujets abordés, au prorata d'une par sujet. Conseil des professeurs eux-mêmes : soyez intelligent et ne révisez que trois sujets !!! Aucune question transversale, aucune surprise, simplement une question de cours, texto. Donc, si vous me suivez soyez moins consciencieux que je l'ai été. (...) C'est sans doute contraire à la morale académique, mais c'est ce que j'aurais aimé qu'on me dise. Mais vous dites pas que je vous l'ai dit !

[Rapport 42]

Cependant, rechercher la proximité dans la communication avec l'auditoire, qu'elle soit nécessaire pour le dévoilement du sujet ou qu'elle le rende plus facile, ne signifie pas mettre en place une stratégie d'annulation de sa dimension d'altérité. Dans les deux extraits présentés (rapport 42 et 37) nous sommes en mesure de saisir la différenciation introduite, tolérée, postulée entre le scripteur et le destinataire. Le premier se présente ou présente une partie de son expérience sous un mode personnel, mais sans « forcer » l'identification du lecteur au héros du récit. Au contraire, la liberté, la distinction entre eux est une donnée qui permet la communication. Quant au deuxième, l'auteur est explicite, voire il incite la subjectivité dans les perceptions et le vécu.

J'ai essayé de ne pas être trop sérieux, mais de faire passer émotion et information en même temps. Ce que je transcris ici est tout à fait subjectif et c'est ce qui est miraculeux, *il n'appartient qu'à vous de voir totalement autre chose dans les mêmes conditions.*

[Rapport 37]

Dans ces rapports le « je » se raconte face à un « tu » dont il se rapproche, mais sans annuler sa différence. En fait celui-ci demeure dans sa distinction, dans son altérité. Autrement dit dans ces textes personnels on observe à la suite de G. Vigarello que « la position du *je* implique aussitôt celle de toutes les autres positions du réseau relationnel : la conscience d'avoir une existence propre va de pair avec la conscience de l'existence propre des autres » (Vigarello 1996, p. 18), idée par ailleurs fondamentale dans l'œuvre de Benveniste.

La communication avec autrui est une dimension constitutive (mais non évidente) du sujet, poursuit E. Morin, selon qui « c'est parce que le sujet porte l'altérité en lui-même qu'il peut communiquer avec autrui » (Morin 1995, p. 52). Donc le sujet est d'une certaine manière le résultat de la rencontre de deux altérités, en ce sens qu'il porte en lui l'altérité et que, malgré cela, il communique avec autrui parce qu'un principe d'identité les lie. Le principe de communication émane du principe d'identité bien qu'il ne soit possible que parce qu'il y a eu différenciation. Ce point permet de mieux comprendre la proximité que le scripteur établit avec son destinataire ainsi que la relation entre identité et altérité. Dans ce sous-corpus la proximité recherchée par le style utilisé ne conduit pas à l'identification avec le destinataire, puisque ces textes comportent des traces d'une figure de destinataire qui se distingue par son altérité. Nous relevons, comme indicateur principal de ce que nous avançons, la présence dominante des passages où le scripteur s'adresse à l'administration. Les textes qui se veulent subjectifs introduisent donc de façon significative l'administration comme destinataire.

V. PAPATSIBA

Je prie nos délégués élus ou soutien administratifs de ne pas trahir le sens de cette « Région Rhône-Alpes ». La région Rhône-Alpes c'est nous et eux à la fois, le conseil régional en est le gouvernail et on ne saurait le confondre avec le navire qu'il dirige. (...)

[Rapport 80]

De façon quasi systématique, nous relevons dans les rapports de ce sous-corpus des remerciements envers l'administration, que nous avons interprétés comme des marques de présence d'un destinataire. En effet, 23 rapports de ce sous-corpus contre 7 du premier contiennent des remerciements. L'extrait suivant inclut le premier paragraphe de l'introduction et le dernier de la conclusion d'un *rapport* que le scripteur a choisi d'intituler '*rapport personnel : année d'étude à Newcastle Upon Tyne, Angleterre*'. Nous apprenons ainsi qu'un journal intime a servi de matrice à cet écrit commandité.

Voici le fruit d'un *essai peu probant de « Diary Book »* comme on dit en anglais. Mais comme toutes les bonnes résolutions, celle-ci ne dura pas plus d'un mois. Ceci dit les quelques réflexions qui figurent dans ce livre inachevé vont me permettre de décrire les premiers jours de mon arrivée à Newcastle upon Tyne dans le Northumberland, Angleterre, en septembre dernier.

[Rapport 67]

Le dernier paragraphe en guise de conclusion s'adresse explicitement à l'administration et nous incite à nous demander si ce n'est pas l'ensemble de ce texte qui lui est adressé.

Je tiens également à remercier le conseil régional de la région Rhône-Alpes pour l'aide financière qu'il apporte à des étudiants comme moi désireux de vivre des expériences internationales aujourd'hui indispensables dans le contexte actuel, européen et mondial, pour les futurs actifs que nous sommes.

[Rapport 67]

Voilà, j'ai essayé d'être la plus complète possible, de retracer mon année pour *témoigner des conséquences de ce que vous faites pour nous*. Je tiens bien entendu *remercier sincèrement* de m'avoir permis de tenter une si belle expérience, et j'encourage à poursuivre dans cette voie pour *permettre à d'autres étudiants* d'élargir leurs horizons, leur donner le goût d'en apprendre toujours plus. Et merci encore...

[Rapport 36]

Les rares rapports de ce sous-corpus qui ne portent pas de traces langagières du destinataire « administration » portent malgré tout des signes de la conscience qu'a le scripteur de son existence. Le fragment du *rapport* 61 exprime sous un mode apologétique la difficulté qu'éprouve le scripteur à devoir retranscrire son expérience de l'étranger afin de la communiquer aux autres ou plutôt à ceux qui forment une demande en ce sens.

C'est vraiment très différent de la France ! J'ai du mal à décrire en quoi l'Ecosse est si différent de la France et *chaque fois que l'on me pose la question*, je suis confuse et je ne sais pas quoi répondre ; si j'y réponds, ce n'est pas sans peine en tout cas car les émotions sont grandes tant et si bien que les mots ne sont pas assez forts pour les décrire. En fait, il faut y aller pour comprendre ce que je veux dire.

[Rapport 61]

Je me permets également de souligner *l'excellente initiative de votre service de subventions* qui permettent, et qui permettront j'espère, de soutenir les étudiants dans leur projet

d'étude à l'étranger. En effet, je pense qu'une formation à l'étranger donne un sens plus vaste aux études poursuivies, et qu'une telle démarche mérite beaucoup d'encouragement.

[Rapport 31]

Nous constatons donc que la présence de l'administration, en tant que destinataire caractérisé par son altérité, s'accompagne de l'expression du sujet-scripteur en tant qu'*ego*. C'est parce qu'il y a différenciation, reconnaissance de l'autre comme différent qu'une communication peut s'établir. C'est ainsi que nous interprétons la place, inattendue dans les textes les plus expressifs et les plus subjectifs, accordée à l'administration en tant que destinataire *alter*. Nous entrevoyons là l'occasion dont le sujet se saisit de s'exprimer pour affirmer une certaine modification de ses points de vue sur la culture ou sur sa manière de se percevoir. Le scripteur utilise l'écriture du *rapport* comme lieu pour témoigner des transformations du « moi », voire les affirmer en se confrontant à l'exposé public, dans lequel il s'exprime en tant que « je ». En même temps, à travers l'écriture, l'expérience de l'environnement étranger est racontée dans sa dimension vécue et non pas en tant que catalogue d'activités possibles. Dans ce type de textes, il y a également l'expression de la singularité du vécu. Pouvoir parler à la place de celui qui fera l'expérience et présumer de ce qu'il va éprouver semble relever d'un acte de mise en cause de l'individualité.

Il est bien entendu que les remarques que je vais faire tout au long de ce rapport puissent paraître davantage des conclusions hâtives, mais je ne vise pas à donner des conseils aux étudiants qui me succéderont parce que ce que peut ressentir chacun dans une situation particulière dépend de lui et de lui seul.

[Rapport 24]

Cette affirmation de sa singularité ainsi que de la teneur que prend l'expérience de l'étranger va souvent de pair avec la reconnaissance de son point de vue comme d'un point de vue relatif face aux hommes rencontrés et aux choses observées.

Si ce rapport ne prétend en aucune mesure s'élever en guide pratique de l'étudiant d'échange en Espagne, j'ai inclus *en toute subjectivité* quelques informations sur la scolarité et la vie en général, qui seront je l'espère pertinentes pour les futurs étudiants à Valencia. Il convient cependant *d'émettre des réserves quant aux généralisations et extrapolations* faciles : l'idiosyncrasie de chacun est bien réelle, et il est donc préférable de ne pas trop asséner des vérités hasardeuses relatives aux peuples ou aux ethnies. Une certitude restera et c'est le voyage en lui-même qui l'a confortée : *il existe de multiples manières de mener sa vie*, suivant le rythme et l'environnement que l'on tente de lui donner. *Ma subjectivité est affirmée*, et chacun aura toute latitude pour accorder plus ou moins de vérité à mon propos. Je souhaite simplement aux futurs Erasmus de rencontrer lors de leur séjour des gens et des cultures qui chaque jour les inviteront à la communication et éloigneront l'indifférence.

[Rapport 66]

8- DISCOURS, SAVOIRS ET RISQUES DE JUGEMENT ETHNOCENTRIQUE

Notre démarche a donc consisté, à partir du niveau élémentaire de l'ancrage énonciatif, celui de l'usage des déictiques par exemple, à établir deux grandes caté-

gories de rapports qui représentent la polarité énonciative du discours. Les traces de la communication entre scripteur et destinataire montrent que selon le type d'énonciation l'image de l'auditoire change, et, à partir du type de communication établie, on peut élucider des savoirs naïfs sur l'expérience et les représentations de l'étranger, qui reflètent et illustrent respectivement des formes de rapport à soi et au monde.

La retranscription de l'expérience de l'étranger donne lieu à deux univers discursifs mis en évidence par la typologie, qui les décline en discours à propension objective ou subjective. A ces deux discours correspondent deux univers de savoir. Il s'agit, selon la terminologie adoptée par D.R. Dufour, du *savoir démonstratif* et du *savoir narratif*. Ce dernier est « essentiel à la formation du lien personnel et lien social » alors que le savoir démonstratif « préside à la construction de savoirs objectivants » (Dufour 1996, p. 42). Comme l'auteur le souligne, ces deux univers du savoir appartiennent à deux cadres discursifs distincts, ce que nous venons de confirmer par notre analyse

Il serait possible de conclure que le sous-corpus qui privilégie un mode impersonnel d'expression, s'inscrit dans une quête de connaissance (savoir démonstratif), alors que le second, emprunt de subjectivité (savoir narratif), nous livre des jugements. Cependant, d'après Todorov, ces deux mouvements coexistent (ils seraient des manifestations de la nature humaine, constante et universelle (Todorov 1989, p. 81), que le contact de l'étranger ne ferait qu'activer), et des travaux sur la subjectivité dans le langage, essentiellement menés par C. Kerbrat-Orecchioni, tendent à attester que la subjectivité peut s'énoncer sur le mode de l'explicite (formules subjectives qui s'avouent comme telles), ou sur le mode de l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives) (Kerbrat-Orecchioni 1999, p. 167).

Par conséquent un examen plus profond du sous-corpus qui privilégie une énonciation neutralisée pourrait sans doute mettre en évidence l'existence de jugements personnels, contenus dans d'autres unités du discours, plus subtiles, comme les adjectifs ou les verbes de modalité. Au vu de l'importance que l'expérience Erasmus revêt pour ces jeunes gens, le risque de voir ainsi se stabiliser ou encore se renforcer des perceptions stéréotypées que l'on tend à faire passer pour objectives est, dans ce cas, grand.

Ainsi prétendre à l'objectivité ne suffit pas à rendre un discours objectif. Ce peut même être un *a priori* utile pour occulter une expérience décevante et pour tenter de légitimer des généralisations non fondées. Cette réserve est également émise par G. Zarate qui soutient que « plus la description s'impose comme universalisante, plus elle est soumise au risque de l'interprétation ethnocentrique, moins sa qualité descriptive est effective » (Zarate 1993, p. 28).

Ainsi le scripteur dans sa quête, ou son illusion, d'objectivité reproduit ce modèle de positionnement dans l'écriture, hérité de la pensée classique et véhiculé par le savoir scolaire. Ce dernier consiste en un long apprentissage de la construction de savoirs objectifs. G. Zarate soutient que leur empreinte reste prégnante et continue à façonner la perception et la description de la réalité, même après l'école.

Cet auteur souligne aussi le rôle d'un modèle dominant du savoir scolaire sur la formation d'outils intellectuels chez les élèves. En effet, « la subjectivité, suspectée de non-scientificité dans l'espace scolaire, est perçue comme une entrave systématique au savoir. Même si l'opposition subjectif/objectif semble dépassée dans les analyses qui sont exigées de lui à la fin de son cursus secondaire, l'élève tend encore à manipuler, dans les usages de la vie pratique, le concept d'objectivité comme un outil intellectuel excluant tout compromis interprétatif, garantissant un rapport indiscutable avec la vérité » (Zarate 1993, p. 28). Si nous suivons cette idée, nous comprenons la tension entre les deux types d'adhésions.

Cet apprentissage scolaire s'accompagne, selon D. R. Dufour, d'un changement du cadre discursif. L'élève apprend à quitter l'univers du savoir narratif dans lequel prévaut la position personnelle pour occuper la position impersonnelle requise pour la construction du savoir démonstratif, autrement dit du savoir objectivant. La pratique éducative installerait une discontinuité entre ces deux types de savoir, qui appartiennent à des univers sémiotiques différents, au point que cette pratique « ne peut pas être définissable autrement que comme lieu où se manifeste en acte cette discontinuité » (Dufour 1996, p. 41).

Dans les textes étudiés la tension du discours exprime un enjeu relatif aux normes culturelles et à la formation ou au maintien des stéréotypes. Quand un individu dit « c'est beau », il se permet, si l'on suit C. Kerbrat-Orecchioni, d'objectiver son jugement car, en vertu de sa connaissance du code esthétique, il s'autorise à ériger son appréciation personnelle en un jugement de validité générale (Kerbrat-Orecchioni, 1999, p. 167-170). Or, au sujet de la connaissance des codes d'une société étrangère, que l'on ne côtoie que très partiellement, au cours d'un séjour de quelques mois, dans un contexte étudiant, cette attitude pose question. Dans les rapports, l'abondance des propos à visée assertive sur les propriétés des situations et objets décrits, pose de manière cruciale la question de la norme d'évaluation, celle qui permet d'établir le consensus ou qui présuppose la connivence. L'évaluation qui se détache de sa source afin de produire un effet d'objectivité, s'appuie de manière implicite sur une norme — supposée universelle ? — qui, à défaut de pouvoir se relativiser, comporte le risque d'ethnocentrisme. Quel positionnement l'auteur exprime-t-il face à la culture étrangère quand il la rapporte de manière affirmative et généralisante ? Comment son propre système de référence peut-il s'être enrichi des points de vue de la culture hôte quand cette altérité culturelle devient muette dans les textes, au profit de descriptifs de monuments et d'éléments pratiques ?

9- CONCLUSION

Dans un contexte d'énonciation marqué par un capital culturel commun entre énonciateur et destinataire du texte, la différence rencontrée durant ces quelques mois, tend à se raconter et à s'apprécier en fonction de normes et de conventions partagées, sans faire intervenir la relativisation qu'apporte pourtant la connaissance d'un autre système symbolique qu'est une culture.

Cependant la question des normes culturelles véhicule la question du rapport à l'altérité. En même temps que l'on souligne les difficultés qui apparaissent au travers de ces écrits que l'on peut qualifier d'*ordinaires*, c'est-à-dire qui accompagnent des moments de la vie sans avoir de prétention artistique ou scientifique, il convient de signaler la complexité d'une telle entreprise. Elaborer un discours sur l'« autre » à destination d'un auditoire qui représente le pôle de la familiarité culturelle a toujours comporté des risques. Ces simples textes d'étudiants produits pour une commande administrative mettent en scène la même tension que des textes qui sont pourtant des œuvres littéraires. C'est pourquoi les conclusions de notre travail sont proches de celles de l'analyse des quatre récits de voyage en Orient faites par V. Magri (1995). En fait, ces simples récits d'expériences à l'étranger écrits par des étudiants posent, à travers la communication avec le destinataire, le même problème de fond que ces œuvres littéraires : la tentative d'annulation de l'altérité. Selon cet auteur « si les écrivains tentent d'évincer l'étrangeté, en se prenant pour seule norme de référence, c'est parce que leur discours est destiné à un allocataire censé appartenir à la même sphère culturelle qu'eux. Le discours sur l'Oriental est implicitement marqué de l'estampille occidentale : il est écrit par et pour des Occidentaux. La finalité communicationnelle visée informe ce type de discours » (Magri 1995, p. 295).

Vassiliki PAPATSIBA
EURYDICE France/DRIC-MEN¹

Abstract : The present study investigates how 80 French Erasmus students reported their year abroad to the regional authority, which had granted the financial support. Using elements of discourse analysis, figures of addressees and enunciative positions were focused on. Three figures of addressees emerged (i.e., administration, peers and oneself), as well as two major enunciative positions (i.e., neutralisation or involvement). Students who perceived peers as possible addressees of the report described the context using universalistic concepts and neutral linguistic marks. Students who addressed the administration expressed personal change and used marks of involvement. In conclusion, the reporting of intercultural experiences to a culturally familiar, but unknown addressee, increases the risk of using ethnocentric judgement, and cancelling the otherness. The value of the experience abroad is not contested here. However, the usefulness of these reports from both the individual's and the institution's point of view is questionable.

¹ Expert national pour l'unité française du réseau européen d'information sur l'éducation (Eurydice) au sein de la Délégation aux Relations internationales et la Coopération (DRIC) du Ministère de l'Éducation nationale.

Bibliographie

- BENVENISTE E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- BLANCHET A. (1991) *Dire et faire dire*. Paris : Colin.
- CARON J. (1978) « Stratégies discursives dans les tests projectifs » — In : *Stratégies discursives*. (181-193). Actes du Colloque de Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, PUL.
- CULIOLI A., FUCHS C. & PÉCHEUX M. (1970) *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage, tentatives d'application au problème des déterminants*. Paris : Dunod.
- DUFOUR D.-R. (1990) *Les Mystères de la Trinité*. Paris : Gallimard.
- DUFOUR D.-R. (1996) « Les sujets de l'éducation » — In : P. BOUCHARD (éd.), *La question du sujet en éducation et en formation* (29-44). Paris : L'Harmattan.
- GRANGE A. (1978) « La dialectique récit/discours dans la stratégie de persuasion » — in : *Stratégies discursives* (245-255). Actes du Colloque de Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, PUL.
- GRAWITZ M. (1990) *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1999 4e ed.) *L'énonciation*. Paris : Colin.
- MAGRI V. (1995) *Le discours sur l'autre à travers quatre récits de voyage en Orient*. Paris : Honoré Champion éditeur.
- MAINGUENEAU D. (1991) *L'analyse du discours, introduction aux lettres de l'archive*. Paris : Hachette.
- MAUGER G. (1994) « Les autobiographies littéraires. Objets et outils de recherche sur les milieux populaires » — *Politix* 27 (32-44).
- MORIN E. (1995) « Le concept de sujet » — In : F. DUBET et M. WIEVIORKA, (dir.) *Penser le sujet*. (47-56). Colloque de Cerisy. Paris : Fayard.
- PENNETIER C. & PUDAL B. (1996) « Ecrire son autobiographie. Les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939 », *Genèse* 23 (53-75).
- PERELMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L. (1970) *Traité de l'argumentation, La nouvelle rhétorique*, 2e ed. Bruxelles : Editions de l'ULB.
- SARFATI G.-E. (1997) *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- TODOROV T. (1989) *Nous et les autres*. Paris : Seuil.
- UNRUG M. C. (d') (1977) *Analyse de contenu et acte de parole*. Paris : J.-P. Delarge.
- VIALA A. (1993) « Sociopoétique » — In : MOLINIE G. et VIALA A. *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF
- VIGARELO G. (1996) « L'individu dans l'histoire de l'éducation » — In : P. BOUCHARD (éd.) *La question du sujet en éducation et en formation* (17-27). Paris : L'Harmattan,
- ZARATE G. (1993) *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier-Credif.